

RECRUTEMENT 2 postes : Avril et Juin 2024

ANIMATEURS.TRICES PÉDAGOGIQUES DE CHANTIER DE BÉNÉVOLES (PUBLIC ADULTE)

La Villa Max & La SAHC

La Villa Max est construite en 1889. Son architecture éclectique est typique du style régionaliste de l'époque et son jardin paysager orné de fabriques en rocaille prend exemple sur les grands parcs parisiens tels que les Buttes Chaumont.

La SAHC (Société Archéologique et Historique de Chelles) accompagnée par le Groupement REMPART Île-de-France, organise des chantiers de bénévoles pour restaurer et ouvrir au public la Villa. La session d'avril 2023 aura pour objectif de restaurer le bassin et la fausse rivière du jardin, la session de juin 2023 poursuivra la restauration des fabriques en rocaille du jardin.

Modalités des chantiers

Du samedi 06 au samedi 20 avril 2024 - 1 poste à pourvoir

Du dimanche 16 au samedi 29 juin 2024 - 1 poste à pourvoir

Effectif de 8 bénévoles, public adulte (à partir de 17 ans).

Le groupe est logé dans la Villa Max (lits de camps).

La Villa se situe en centre ville de Chelles (77) à 15 min de Paris.

Missions

En équipe avec l'animateur.rice technique, l'animateur.rice pédagogique aura pour missions :

- Encadrement du groupe de bénévoles sur les temps de chantier et sur la vie collective
- Organisation de la vie collective (planning, courses, repas, tâches quotidiennes...)
- Organisation et participation aux activités et sorties
- Favoriser l'intégration de chacun.e et les échanges entre les participant.es
- Application d'une démarche écologique dans tous les aspects du chantier
- Prise de photographies et rédaction d'un compte-rendu à l'issue du chantier

Profil

- Intérêt pour le patrimoine, les techniques de restauration, l'animation et l'éducation populaire
- Expérience en chantier de bénévoles ou expérience en animation
- Formations à l'animation avec REMPART (stage péda et/ou stage MH) peut être un plus
- Permis B peut être un plus
- Plus de 18 ans

Rémunération

Rémunération sur facture (auto-entreprises)

ou

Rémunération brute forfaitaire correspondant à l'indice 260, Groupe B, de la Convention collective de l'animation. La base brute effective est de 1 818,50 € pour 151,40 heures par mois. Soit environ 800 € net pour 15 jours.

Forfait de prise en charge des frais de transport.

CONTACT :

Lucile MICHEL

coordinationgrif@rempart.com

06 80 33 57 27



Groupement

REMPART

Ile-de-France

